

Règlement 2026

Pays Voironnais Trail Series

- Sacré trail des collines tullins
- Trail du lac de paladru
- Trail du circuit de la sure
- F2v foulées de voreppe
- Foulée nature de crossey
- Trail du buis la buisse
- Val'Oween trail

Pays Voironnais
**Trail
Series**



SOMMAIRE

00	INTRODUCTION	3
01	LES COURSES	4
02	LES INSCRIPTIONS	5
03	PRÉREQUIS DE CLASSIFICATION	5
04	LE CLASSEMENT	6-7
	03 - A / LE CLASSEMENT INDIVIDUEL	6-7
	03 - B / LE CLASSEMENT CLUB	8
	03 - C / LE CLASSEMENT ENTREPRISES & ACTEURS ÉCONOMIQUES	9
05	LES RÉCOMPENSES	10
06	LES MODALITÉS DIVERSES	11

INTRODUCTION

Qu'est-ce que le Pays Voironnais Trail Series (PVTS)?

Le Pays Voironnais Trail Séries est un circuit challenge comprenant l'ensemble des courses Trail du Pays Voironnais (38). Soit 7 organisations et un circuit en **7 étapes**.

8 MARS

SACRÉ
DES
COLLINES
TRAIL

19 AVRIL



7 JUIN

Trail Circuit
Sivie

14 JUIN



4 OCTOBRE



11 OCTOBRE



31 OCTOBRE

Les 7 organisations sont totalement indépendantes en termes de fonctionnement et chacune possède son propre règlement de course. Chaque coureur devra accepter le règlement de chaque organisation.

(voir règlements des sept organisations)

01 LES COURSES

LES **ORGANISATIONS**,
LES **COURSES RETENUES**
ET LE **CALENDRIER 2026** :

LES **ORGANISATIONS**

COMBO 1

1^{ère} ÉTAPE : 8 MARS
Sacré Trail des Collines

2^e ÉTAPE : 19 AVRIL
Trail du Lac de Paladru

COMBO 2

3^e ÉTAPE : 7 JUIN
Trail Circuit de la Sure

4^e ÉTAPE : 14 JUIN
Foulées de Voreppe

COMBO 3

5^e ÉTAPE : 4 OCT.
Foulées de Crossey

6^e ÉTAPE : 11 OCT.
Trail du Buis

7^e ÉTAPE : 31 OCT.
Val'Oween Trail



LES **COURSES RETENUES**

POUR LE CHALLENGE :

INDIVIDUEL / CLUB

1^{ère} Sacré Trail des Collines
27km et 1150mD+

2^e «Les Hauts du Lac»
32km et 1000mD+

3^e «Les Balcon de la Sure»
32km et 1600mD+

4^e «La Chalaisienne»
21km et 1200mD+

5^e Foulées de Crossey
24km et 1000mD+

6^e Trail du Buis
30km et 1200mD+

7^e «Le Grand Froussard»
30km et 999mD+

POUR LE CHALLENGE :

ENTREPRISES & ACTEURS ÉCONOMIQUES

1^{ère} Sacré Trail des Collines
15 km - 670 D+

2^e «La Découverte»
16 km - 390 D+

3^e «Le Tour de Vouise»
12 km - 600 D+

4^e «La Source»
15 km - 700 D+

5^e Foulées de Crossey
9 km - 200 D+

6^e Trail du Buis
10 km + 400 D+

7^e «La Petite Peureuse»
8 km - 230 D+

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font directement sur les sites internet des 7 organisations.

PRÉREQUIS DE CLASSIFICATION

LE **PVTS** EST COMPOSÉ DE **3 CHALLENGES** :

A - Le Challenge Individuel :

- Les formats de course se situent entre 21km et 32km.
- Pour être classé, il faut avoir participé et être classé (finisher) dans 4 courses minimum sur les 7.

B - Le challenge Club :

- Les formats de course se situent entre 21km et 32km.
- Pour être classé, le club d'athlétisme doit fournir au minimum **1 licencié classé (Finisher) pour 1 course**.
- Un même coureur peut être classé en individuel et participer au challenge Entreprise.

C - Le circuit Challenge Entreprises & Acteurs Économiques :

- Les formats de course se situent entre 8km et 16km.
- Pour participer à ce challenge, l'entreprise ou l'acteur économique doit remplir le « **bulletin de participation Entreprises & Acteurs Économiques** » disponible sur le site du service Tourisme du Pays Voironnais ou sur le site internet du Pays Voironnais Trail Series.
- Pour être classé, **l'entreprise ou l'acteur économique** doit **avoir participé et être classé** (finisher) à 1 course minimum sur les 7 et fournir un **coureur différent** pour chaque course.
- Un coureur peut être classé en individuel et participer au classement Entreprises/ Acteurs économiques et/ou au challenge Club.
- Une **entreprise** ou un **acteur économique** peut présenter **plusieurs équipes**. Un même coureur ne peut pas faire partie de plusieurs équipes.
- Il est possible de modifier un coureur jusqu'à un jour avant l'événement.

04 LE CLASSEMENT

A - LE CLASSEMENT INDIVIDUEL

Des formats de course entre 21km et 32km.

1 - Attribution des points du PVTs :

Le **gagnant** ou la **gagnante** est le coureur ou la coureuse ayant obtenu le **moins de points** à l'issue des 7 courses.



2 - Calcul des points

Cumul du nombre de points par course :

- (Classement coureur **STC** x 1000) / nbr de finishers +
- (Classement coureur **TLP** x 1000) / nbr de finishers +
- (Classement coureur **CDS** x 1000) / nbr de finishers +
- (Classement coureur **F2V** x 1000) / nbr de finishers +
- (Classement coureur **F2C** x 1000) / nbr de finishers +
- (Classement coureur **TDB** x 1000) / nbr de finishers +
- (Classement coureur **VAL** x 1000) / nbr de finishers.

Si participation à 6 courses sur les 7

(Cumul des points des 6 courses) + (Cumul des points des 6 courses / 6) +

- Si absence **STC** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **TLP** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **CDS** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **F2V** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **F2C** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **TDB** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **VAL** (nbr de finishers / 20).

Si participation à 5 courses sur les 7

(Cumul des points des 5 courses) + 2x (Cumul des points des 5 courses / 5) +

- Si absence **STC** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **TLP** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **CDS** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **F2V** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **F2C** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **TDB** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **VAL** (nbr de finishers / 20).

Si participation à 4 courses sur les 7

(Cumul des points des 4 courses) + 3x (Cumul des points des 4 courses / 4) +

- Si absence **STC** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **TLP** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **CDS** (nbr de finishers / 20),

- Si absence **F2V** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **F2C** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **TDB** (nbr de finishers / 20),
- Si absence **VAL** (nbr de finishers / 20).

3 - Classement par catégorie

LE CHALLENGE EST COMPOSÉ DE 4 CATÉGORIES :

1^{ère} Catégorie : ÉLITE

Les premiers 10 % du classement.

Le gagnant ou la gagnante est le coureur ou la coureuse qui aura obtenu le moins de points à l'issue des 7 courses dans la catégorie Elite.

La gagnante du PVTs est la coureuse (Femme) qui aura obtenu le moins de points à l'issue des 7 courses dans la catégorie Elite Femme.

2^e Catégorie : PRESTIGE

Des 10 % aux 40 % suivants du classement.

Le gagnant Homme est le 1^{er} de la catégorie.

La gagnante Femme est la 1^{ère} de la catégorie.

3^e Catégorie : CHAMPION

Des 40 % aux 70 % suivants du classement.

Le gagnant Homme est le 1^{er} de la catégorie.

La gagnante Femme est la 1^{ère} de la catégorie.

4^e Catégorie : MÉRITE

Des 70 % aux 100 % suivants du classement.

Le gagnant Homme est le 1^{er} de la catégorie.

La gagnante Femme est la 1^{ère} de la catégorie.

Les « Ultimes Challengers » sont les coureurs ou coureuses qui clôturent les catégories.

LE CLASSEMENT

A - LE CLASSEMENT INDIVIDUEL



4 - Les Combos dans le challenge individuel :

Il y aura trois combos dans le challenge PVTs 2026. Ces combos permettent de **réduire son total de points** en réalisant des courses rapprochées dans le temps.

Combo 1 :

Enchaînement de l'étape 1 **Sacré Trail des Collines** et de l'étape 2 **Trail du Lac de Paladru**.

Pour bénéficier de la déduction de points, il est impératif d'être classé et finir sur ces 2 courses.

Calcul déduction de point du Combo 1 :

Points total de votre challenge à l'issue de l'étape 2 – (Nombre de finishers cumulé STC + TLP) / 5).

Combo 2 :

Enchaînement de l'étape 3 **Circuit de la Sure** et de l'étape 4 **Foulée de Voreppe**.

Pour bénéficier de la déduction de points, il est impératif d'être classé et finir sur ces 2 courses.

Calcul déduction de point du Combo 2 :

Points total de votre challenge à l'issue de l'étape 4 – (Nombre de finishers cumulé CDS + F2V) / 5).

Combo 3 :

Enchaînement de l'étape 5 **La Foulée de Crossey**, l'étape 6 **Trail du Buis** et l'étape 7 **Val'Oween Trail**.

Là encore, pour obtenir la déduction, il faut être classé et finir sur ces trois épreuves.

Calcul déduction de point du Combo 3 :

Point total de votre challenge à l'issue de l'étape 7 – (Nombre de finishers cumulé F2C + TDB + VAL) / 5)

Les trois combos sont indépendants mais peuvent être cumulés.

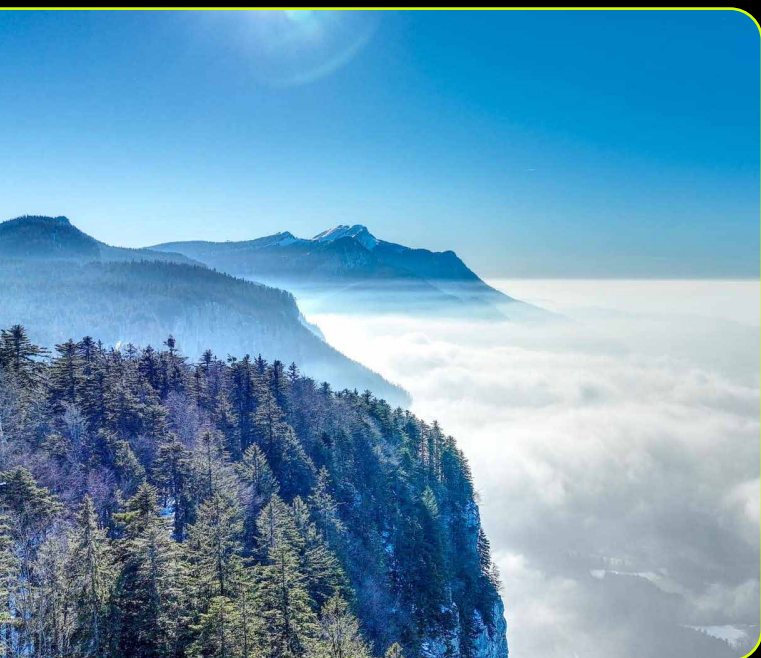
LE CLASSEMENT

B - LE CLASSEMENT CLUB

(Prend en compte les meilleure participation/performance)

1 – Attribution et classement des points « Club » du PVTS

Le Club gagnant est celui qui aura réuni le minimum de points à l'issue des 7 courses.



2 – Calcul des points

Pour déterminer le classement, il sera pris en compte le nombre de points de chaque licencié et le nombre de participant de chaque club selon la formule de calcul ci-dessous.

Cumul du nombre de points par course :

- (Nbr de points cumulé par les licenciés du club / Nbr de licenciés du club) X (Nbr de finisher/Nbr de licenciés du club) du **STC** +
 - (Nbr de points cumulé par les licenciés du club / Nbr de licenciés du club) X (Nbr de finisher/Nbr de licenciés du club) du **TLP** +
 - (Nbr de points cumulé par les licenciés du club / Nbr de licenciés du club) X (Nbr de finisher/Nbr de licenciés du club) du **CDS** +
 - (Nbr de points cumulé par les licenciés du club / Nbr de licenciés du club) X (Nbr de finisher/Nbr de licenciés du club) du **F2V** +
 - (Nbr de points cumulé par les licenciés du club / Nbr de licenciés du club) X (Nbr de finisher/Nbr de licenciés du club) du **F2C** +
 - (Nbr de points cumulé par les licenciés du club / Nbr de licenciés du club) X (Nbr de finisher/Nbr de licenciés du club) du **TDB** +
 - (Nbr de points cumulé par les licenciés du club / Nbr de licenciés du club) X (Nbr de finisher/Nbr de licenciés du club) du **VAL**
-
- Si absence **STC** (nombre de finishers + 1),
 - Si absence **TLP** (nombre de finishers + 1),
 - Si absence **CDS** (nombre de finishers + 1),
 - Si absence **F2V** (nombre de finishers + 1),
 - Si absence **F2C** (nombre de finishers + 1),
 - Si absence **TDB** (nombre de finishers + 1),
 - Si absence **VAL** (nombre de finishers + 1).

LE CLASSEMENT

C - LE CLASSEMENT ENTREPRISES & ACTEURS ÉCONOMIQUES

Des formats de course entre 8km et 16km.



1 - Attribution et Classement des points Entreprises & Acteurs Économiques du Pays Voironnais Trails Series :

L'entreprises ou l'acteur économique **gagnant** est celui qui aura réuni le **minimum de points** à l'issue des 7 courses.

2 - Calcul des points

Cumul du nombre de points par course :

- Classement coureur Entrep. /Act. du **STC** +
 - Classement coureur Entrep. /Act. du **TLP** +
 - Classement coureur Entrep. /Act. du **CDS** +
 - Classement coureur Entrep. /Act. du **F2V** +
 - Classement coureur Entrep. /Act. du **F2C** +
 - Classement coureur Entrep. /Act. du **TDB** +
 - Classement coureur Entrep. /Act. du **VAL**.
-
- Si absence **STC** (nombre de finishers + 1),
 - Si absence **TLP** (nombre de finishers + 1),
 - Si absence **CDS** (nombre de finishers + 1),
 - Si absence **F2V** (nombre de finishers + 1),
 - Si absence **F2C** (nombre de finishers + 1),
 - Si absence **TDB** (nombre de finishers + 1),
 - Si absence **VAL** (nombre de finishers + 1).

05 LES RÉCOMPENSES

À l'issue du Circuit Challenge, des récompenses officielles seront attribuées aux :

Classement Individuel :

ÉLITE : 1^{er} Homme / 1^{ère} Femme / Ultime challenger élite

PRESTIGE : 1^{er} Homme / 1^{ère} Femme / Ultime challenger prestige

CHAMPION : 1^{er} Homme / 1^{ère} Femme / Ultime challenger champion

MÉRITE : 1^{er} Homme / 1^{ère} Femme / Ultime challenger mérite

Classement Entreprises & Acteurs Économiques :

1^{ère} Entreprise ou 1^{er} Acteur Économique

Classement Club :

1^{er} Club

14 Trophées,

Soit 12 Trophées Individuels*, 1 Trophée Entreprise/Acteur Économique et 1 Trophée Club.

Un trophée « spécial » sera remis au finisher ayant réussi la prouesse d'obtenir la meilleure position en point négatif.

+ 1 certificat **Finisher PVTs 2026** à chaque finishers du challenge individuel.



*Les trophées individuels ne sont pas cumulable.

LES MODALITÉS DIVERSES

- La participation au Circuit Challenge du Pays Voironnais Trail Series est gratuite. Le Challenge est ouvert à tous les coureurs, licenciés ou non, un PPS de moins de 3 mois est exigé sur chaque épreuve pour les non-licenciés par les 7 organisations.
- Pour des raisons techniques, la notion d'ex-æquo n'est pas reconnue au niveau du Challenge, en cas d'ex-æquo ou d'arrivée « main dans la main », la place officielle sera attribuée aléatoirement.
- Les ex-æquo seront départagés en fonction de la règle suivante (exemple : 1er et arrivés (ensemble, main dans la main...), les deux (ou plus) participants seront classés n°2 (3 ou plus) sur l'étape du Challenge).
- En cas d'annulation d'une ou plusieurs épreuves, l'organisation se réserve le droit de modifier les articles.
- En cas de problème important et majeur de classement d'une ou plusieurs épreuves, affectant le calcul du classement du challenge, le comité du Pays Voironnais Trail Series se réserve le droit de ne pas comptabiliser la ou les épreuves en question.
- Les contestations relatives au résultat d'une épreuve seront faites directement auprès de l'organisateur de la manifestation concernée dans les 24 heures suivant l'épreuve.
- Les contestations relatives au classement du Challenge devront être faites par mail à l'organisation du Challenge dans les 24 heures qui suivent la diffusion des classements.
- En cas de litige, seul le comité du Pays Voironnais Trail Series aura compétence à intervenir, sa décision est sans appel.
- Tout coureur ne souhaitant pas figurer dans les classements du Pays Voironnais Trail Series devra en faire la demande à l'adresse mail : paysvoironnaistrailseries@gmail.com.
- Les classements « Individuel » et « Entreprises & Acteurs Économiques » seront actualisés et consultables le dimanche dès 20h sur les réseaux sociaux du Pays Voironnais Trail Series (Facebook...). Le classement « Club », quant à lui, sera actualisé et consultable le mardi suivant la course dès 20h sur les mêmes réseaux. Les classements seront disponibles aussi sur le site de l'Office du tourisme du Pays Voironnais la semaine suivante après l'épreuve.
- Les challengers finishers se verront offrir un lot souvenir aux couleurs du Challenge.
- Dans la mesure du possible, une cérémonie de remise des récompenses sera organisée. (Modalités à venir)

A yellow silhouette map of the Pays Voironnais region, showing its irregular shape with several protrusions and indentations.

Pays Voironnais
Trail
Series



Création graphique par **Alexandra COZIC**